

nationale et du Bien-être social. Comme le Manitoba participera au régime d'assurance frais médicaux, le 1^{er} avril...

Des voix: Bravo!

M. Simpson: Il le regrettera.

... le ministre peut-il nous assurer que cela ne nuira aucunement aux services médicaux auxquels ont droit les Indiens de cette province?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur. J'ai été étonné d'entendre la remarque du député puisque son parti s'est prononcé en faveur de la mesure. Je compte sur une amélioration des services médicaux mis à la disposition des Indiens.

M. Simpson: Si l'on tient compte du fait qu'un certain nombre de médecins de cette province ont fait savoir qu'ils exerceraient la profession en dehors du régime d'assurance frais médicaux, les Indiens pourront-ils obtenir les services de ces médecins en plus des services de ceux qui participent au régime?

L'hon. M. Munro: J'aimerais examiner l'affaire un peu plus à fond. Cependant, je puis assurer au député qu'à la suite des énormes améliorations qui se sont produites au Manitoba, qu'il connaît sans doute, y compris la participation de la faculté de médecine de l'Université du Manitoba et ainsi de suite, il semble que les Indiens de cette province recevront à l'avenir des soins médicaux sensiblement améliorés.

M. Simpson: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le temps nous presse et nous pourrions peut-être redonner la parole au député de Mackenzie qui a posé une question complémentaire sur le sujet que nous traitons il y a quelques instants.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

POINT ROBERTS—LES POURPARLERS SUR LES RÉPERCUSSIONS INTERNATIONALES

M. Barry Mather (Surrey): Puis-je demander au ministre des Travaux publics, en sa qualité de doyen des ministres de la belle Colombie-Britannique, où en sont les conversations entre les États-Unis et le Canada au sujet de l'internationalisation de la région américaine de Point Roberts?

[M. Simpson.]

M. l'Orateur: Le député demande une déclaration qui devrait être faite à l'appel des motions.

[Plus tard]

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celle qu'a posée le député de Surrey et elle s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Est-ce que la question de Point Roberts et d'un traité spécial entre le Canada et les États-Unis qui résoudrait certaines difficultés, a été abordée hier avec des fonctionnaires des États-Unis, étant donné surtout la réunion des membres de la Chambre des Représentants à Washington et des membres de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique dans l'Ouest?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur, ce sujet n'a été abordé expressément à aucun des entretiens que j'ai eus avec le secrétaire d'État. Bien entendu, le premier ministre a discuté en général de certains domaines, par exemple, des zones de pêches et des eaux territoriales, mais il n'a pas soulevé ce point précisément.

[Français]

LA CONSTITUTION CANADIENNE

A PROPOS DE LA DISCUSSION DE L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC AVEC LE PRÉSIDENT NIXON

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il nous dire si, au cours de son entretien avec le Président des États-Unis, il a été question des problèmes constitutionnels qui touchent le Canada et, en particulier, de l'éventualité de l'indépendance du Québec?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur le président, nous avons d'autres chats à fouetter.

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES MODIFICATIONS À LA LOI

M. H. Russell MacEwan (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail. Peut-il nous dire s'il a l'intention de présenter un bill modifiant la loi sur l'assurance-chômage au cours de la présente session, indépendamment du rapport Woods?